

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absente excusée :

TOTTEREAU-RÉTIF Amélie donne pouvoir à HAMEAU Véronique

Absente :

SAIPHOU Amélie

Secrétaire de Séance : DE MIRANDA Anne-Marie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

◆◆◆◆◆

Délibération 2025-19 : ALSH- nouveau règlement intérieur

Monsieur le Maire laisse la parole à Véronique HAMEAU.

Cette dernière explique que Berger Levrault arrête son module « service aux familles » au 31 décembre 2025 et propose un nouveau module dont le prix est exorbitant. Il a été convenu de passer sur un logiciel spécifique de 3D Ouest dès la rentrée de septembre 2025.

Comme les familles vont rentrer directement leurs informations sur le logiciel (jour de présence de leur enfant, repas, etc.), il est nécessaire de mettre à jour le règlement du centre de loisirs.

Vu le nouveau règlement intérieur de l'accueil de loisirs collectif de mineurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le nouveau règlement intérieur ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ce règlement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 31/03/2025

La secrétaire de séance
DE MIRANDA Anne-Marie

Le Maire,
Jean-Pierre BOTHEREAU

